



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

travailleurs de la mine : montant des pensions

Question écrite n° 7372

## Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la réparation de l'injustice faite aux retraités mineurs les plus âgés. Le gouvernement Jospin avait entamé en 2001 une réforme du régime des mineurs pour revaloriser les pensions de retraite. Un accord avait été signé par la CFDT, la CFTC et FO. Le gouvernement de l'époque aurait, apparemment, aimé continuer l'homogénéisation vers le haut de la situation de tous les mineurs retraités, quelle que soit l'année de leur départ à la retraite. Sauf que l'arrivée au pouvoir de la droite a fait perdurer une injustice pendant dix ans : les retraités mineurs les plus âgés, ceux qui ont le plus souffert des conditions de travail très difficiles dans les galeries poussiéreuses des mines, ceux qui n'ont eu que quatre semaines de congés payés et qui travaillaient plus de 40 heures par semaine, sont aujourd'hui toujours exclus de la revalorisation des retraites. Il lui demande quand cette injustice sera réparée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Candelier](#)

**Circonscription :** Nord (16<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7372

**Rubrique :** Retraites : régimes autonomes et spéciaux

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 octobre 2012](#), page 5697